Royaume de Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de Khénifra
Commune Aguelmous

AVIS D'ACHAT SUR BON DE COMMANDE N° 20/2026

Le Président de la commune Aguelmous procède à l'achat sur bons de commande des prestations objet du présent avis, en application des dispositions de l'article 91 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Objet de la prestation :

ACHAT DE PAVOISEMENT POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE AGUELMOUS.

Consistance de la prestation :

N°	Désignations	Caractéristiques et spécifications	Unité de mesure	QT	Taux de Tva	Garanties exigées
1	DRAPEAUX OFFICIEL (2M/1,5M)	DRAPEAUX OFFICIEL (2M/1,5M)	U	40	20%	*Une caution de 3% de votre devis au nom du M. le Président de Commune AGUELMOUS doit être déposée au siège de la commune après la confirmation de votre devis et dans un délai de 48 h et avant l'attribution du bon de commande.
2	ROULEAU DE TISSU VERT DE 50 M	ROULEAU DE TISSU VERT DE 50 M	U	3	20%	
3	ROULEAU DE TISSU ROUGE DE 50 M	ROULEAU DE TISSU ROUGE DE 50 M	U	3	20%	
4	ROULEAU DE TISSU (DRAPEAU) DE 50 M	ROULEAU DE TISSU (DRAPEAU) DE 50 M	U	2	20%	
5	PORTRAIT OFFICIEL(1M/0,80M) AVEC SUPPORT	PORTRAIT OFFICIEL(1M/0,80M) AVEC SUPPORT	U	1	20%	

- Date limite de réception des devis des concurrents le : 13/11/2026 à 16 H
- Lieu d'exécution : Commune Aguelmous
- Délai d'exécution ou date de livraison des prestations : l'exécution des prestations prendront effet après visa du bon de commande.
- Les concurrents doivent présenter une caution de 3% du montant du devis après l'ouverture des offres.
- L'attributaire du bon de commande doit être à la disposition du maître d'ouvrage
- Les concurrents doivent déposer leurs devis par voie électronique dans le portail des marches publics à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Province de Khénifra ★ Commune Aguelmous ★ Président

الرئيس
امحمد اقبلي
Président ②
AOABLI M'hamed